

## SEANCE DU 21 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un du mois de janvier à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vézières se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents** : DURAND Jacky, Maire ; FRADIN Guy, 1<sup>er</sup> adjoint ; LEBIHEN Gwenaël, 2<sup>ème</sup> adjoint ; COUTABLE Bruno ; BANCHEREAU Sylviane ; AUDREN Bernard ; CHAUVET Etienne ; PERDRIault Lucie.

**Etaient absents** : BAILLARGEAU Muriel ; GUITEL Régis (excusé); FRADIN Antoine (pouvoir donné à FRADIN Guy)

<b>Date de la convocation : jeudi 16 septembre</b>
--

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Guy.

### **OBJET : Rénovation Logement 11, Le Petit Marais**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'entreprendre la rénovation du logement 11 Le Petit Marais en vue d'une location futur. Monsieur le Maire sollicite des subventions auprès de la DETR et DSIL.

### **OBJET : Achat du distributeur de baguette**

Suite au retour positif de la location du distributeur de baguette mise à place par la commune, Monsieur le maire propose d'en faire l'acquisition.

*Le conseil municipal décide l'acquisition de celui-ci et valide le devis de « Ma Baguette » pour un montant de 12 012,91€ TTC.*

*Une nouvelle convention sera réalisée avec la boulangerie de Cinais pour l'approvisionnement en baguettes. La participation mensuelle passera à 150 euros.*